

DUFOUR Carole
Infirmière Anesthésiste
Service d'anesthésie du bloc opératoire
Centre Hospitalier de Versailles

le 31/03/2010

A Mr Jean Marc GERMAIN
Directeur de cabinet de Mme AUBRY
Parti Socialiste

Objet: mobilisation des infirmiers anesthésistes

Monsieur,

Hier le 30 mars, les infirmiers anesthésistes diplômés d'État (IADE) étaient en grève sur l'ensemble du territoire français et manifestaient à Paris et en région.

A cette occasion, ils ont sollicité une rencontre impromptue avec des responsables du parti socialiste pour faire entendre leur mécontentement et relayer leurs revendications.

Vous nous avez reçu et nous vous en sommes reconnaissants.

Le projet de loi dit « du dialogue social » devait être examiné hier à l'Assemblée nationale.

La ministre de la santé, Mme Bachelot a ajouté en catimini une lettre rectificative qui concerne au premier plan les IADE. En effet, l'article 30 du titre 2 institue sans concertation, l'abandon de la catégorie active pour les infirmières avec un passage en catégorie A. Les IADE, déjà en catégorie A se voient aussi passés en catégorie sédentaire, mais sans aucune contrepartie.

C'est un refus très net de reconnaître la pénibilité de notre profession.

Cette pénibilité pourtant est bien réelle: horaires décalés, alternance jour/nuit, gardes, pauses repas imprenables... La disponibilité, les responsabilités, le stress sont le quotidien des IADE qui assurent la permanence des soins et la sécurité en anesthésie 24h/24, 7 jours / 7, 365 jours / an.

Les IADE ont interpellé les parlementaires pour leur dire de ne pas voter cette loi injuste.

Ils réclament une juste reconnaissance de la pénibilité de leur profession, avec le maintien en catégorie active, le droit au départ en retraite à 55 ans, le maintien de la bonification d'un an pour 10 ans de service effectués (fonction publique hospitalière).

Les IADE sont aussi révoltés contre le protocole dit « Bachelot » signé le 02 février 2010 dernier, par un syndicat ultra minoritaire qui concerne la réforme LMD inscrite dans les accords de Bologne.

Ce protocole ne reconnaît pas aux IADE le niveau master alors que leur formation longue et complète est équivalente à un bac + 5 (temps de formation 60 mois).

Les grilles indiciaires qui sont proposées dans ce protocole sont totalement injustes et défavorisent les IADE : 2064 euros par an alors qu'un infirmier DE est revalorisé de 2466 euros (temps de formation 36 mois) et un infirmier de bloc opératoire de 3312 euros (temps de formation 54 mois).

Les revendications des IADE sont simples :

- reconnaissance de la pénibilité
- reconnaissance niveau master
- revalorisation des grilles indiciaires

Les IADE sont environ 7500 en France.

Hier, comme le 11 mars dernier nous étions 80% de grévistes.

Mais les IADE ont des difficultés à faire respecter leur droit de grève. Une circulaire d'août 1981 fait référence aux dimanches et jours fériés comme niveau d'assignation pour les mouvements de grève d'une journée, soit l'effectif minimum pour assurer la continuité du service publique et les urgences.

Dans de très nombreux CHU, hôpitaux, cette circulaire n'est pas respectée et le nombre d'assignations, abusif, rendant invisible tout mouvement de grève car l'activité du bloc opératoire en chirurgie réglée n'est pas perturbée.

Et c'est sans parler des établissements qui embauchent des intérimaires pour compenser la grève !

Comment une profession mal connue des français, n'ayant que très peu de relais médiatiques peut se faire entendre dans ces conditions ?

Aujourd'hui, nous vous écrivons pour vous demander soutien et aide.

L'injustice qui est faite aux IADE est trop criante pour que vous y restiez insensible, aidez-nous à nous faire entendre de l'opinion publique. A ce jour, pas un grand média national n'a relayé nos actions et revendications.

Les IADE partagent avec vous des valeurs de solidarité et d'équité, car bien que seuls et autonomes dans notre fonction, nous comptons tous les uns sur les autres en cas de difficulté.

Très inquiète de son avenir, la profession est très mobilisée.

AIDEZ les IADE pour une qualité et une sécurité des soins en anesthésie pour tous, aujourd'hui comme demain.

Nous restons à votre disposition pour travailler sur ce dossier.

Cordialement,

Au nom des infirmiers anesthésistes,

Contact :

C DUFOUR 06xxxxxxx c.dufour.iade@gmail.com

A.BASSEZ 06xxxxxxx sofianesth@gmail.com site web <http://sofia.medicalistes.org>